

Revue des Sciences Humaines

SSH



Écrire la ruralité

Textes réunis par

Sylviane COYAULT et Claire JAQUIER

349 1/2023

Septentrion
PRESSES UNIVERSITAIRES

Revue des Sciences Humaines

Éditée par les Presses universitaires du Septentrion

Publiée avec le soutien
du Centre National du Livre
et de l'Institut Universitaire de France

Fondée en 1927 par Émile Bréhier (historien de la philosophie, membre de l'Institut), sous l'intitulé *Revue d'histoire de la philosophie*, devenue *Revue d'histoire de la philosophie et d'histoire générale de la civilisation* en 1933 sous l'impulsion de René Jasinski (professeur à l'Université de Lille puis à la Sorbonne et à Harvard), la *Revue des Sciences humaines* prend son titre actuel le 1^{er} janvier 1947.

À partir de 1980 elle est successivement et collégalement dirigée par Jean Decottignies (de 1980 à 1995), Philippe Bonnefis (1980-2001), Pierre Malandain (1995-2001), Alain Buisine (1995-2009), Gérard Farasse (1999-2014) et Dominique Viart (depuis 2001).

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

RÉDACTEUR EN CHEF : Dominique Viart

CONSEIL ÉDITORIAL : Andrea del Lungo (Université Paris Sorbonne), Bénédicte Gorrillot (Université Polytechnique Hauts-de-France), Morgane Kieffer (Université de Saint-Étienne), Émilie Picherot (Université de Lille), Nathalie Piégay (Université de Genève), Dominique Viart (Université Paris Nanterre, Institut universitaire de France), Patrick Wald-Lasowski (Université Paris 8), Karl Zieger (Université de Lille)

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION : Karl Zieger

COMITÉ DE RÉDACTION : Jean-Claude Arnould (Université de Rouen), Wolfgang Asholt (Université Humboldt, Berlin), François Berquin (Université du Littoral), Patrick Boucheron (Collège de France), Jean-Max Colard (Université de Lille, Centre Georges Pompidou), Laurent Demanze (Université de Grenoble), Alexandre Gefen (CNRS), Jean Kaempfer (Université de Lausanne), Christian Meurillon (Université de Lille), Jean-Marc Moura (Université Paris Nanterre, Institut universitaire de France), Dominique Rabaté (Université Paris Cité, Institut universitaire de France), Derek Schilling (Johns Hopkins University, Baltimore), Paolo Tamassia (Université de Trente, Italie), Birgit Wagner (Université de Vienne, Autriche), Jessica Wilker (Université de Lille)

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF : Christophe Meurisse

COMPOSITION : Émilie Pouderoux

DOCUMENTATION : Frédéric Gendre

**Écrire la ruralité.
Penser les usages de la terre**

Politique de diffusion des livres numériques aux Presses universitaires du Septentrion

Les Presses Universitaires du Septentrion mettent à la vente les livres numériques sur leur site internet sans appliquer de DRM (Digital Rights Management), ceci afin de ne pas réduire les usages de ses lecteurs. Leurs livres numériques n'en restent pas moins soumis au droit d'auteur.

En conséquence, les Presses universitaires du Septentrion demandent à leurs lecteurs de ne pas diffuser leurs livres numériques sur des plates-formes de partage ni de procéder à de multiples copies privées (> 5).

La violation des droits d'auteurs est constitutive du délit de contrefaçon puni d'une peine de 300 000 euros d'amende et de 3 ans d'emprisonnement (CPI, art. L. 335-2 s.).

Le code de la propriété intellectuelle entend par contrefaçon tous les actes d'utilisation non autorisée de l'œuvre.

La loi incrimine au titre du délit de contrefaçon :

- « toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une œuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur, tels qu'ils sont définis et réglementés par la loi » (CPI, art. L. 335-3).
- « le débit [acte de diffusion, notamment par vente, de marchandises contrefaisantes], l'exportation et l'importation des ouvrages "contrefaisants" » (CPI, art. L. 335.2 al. 3).

Source : <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Propriete-litteraire-et-artistique>.

Pour plus d'informations, consultez le site internet des Presses Universitaires du Septentrion www.septentrion.com.

Table des matières

Introduction	7
<i>Sylviane Coyault, Claire Jaquier</i>	

Prodromes de la conscience écologique

Agriculture et environnement : l'utopie rurale de l'expédition de Kourou en Guyane française (1762-1764)	21
<i>Thibaud Martinetti</i>	

George Sand et la <i>merveilleosité</i> de la nature. Linéaments d'une éco-poétique ...	39
<i>Pascale Auraix-Jonchière</i>	

De <i>Colline</i> à <i>Regain</i> : le lieu rural en tension chez Giono	55
<i>Jean-Yves Laurichesse</i>	

Le basculement de la civilisation rurale

Économie et écologie : l'oïkos de Jean-Loup Trassard	71
<i>Dominique Vaugeois</i>	

La nature dans <i>L'Amour des trois sœurs Piale</i> de Richard Millet	89
<i>Laura Laborie</i>	

« Une enclave de merveilleux ou de sauvagerie ». Portrait de la maison des Cards dans l'œuvre de Pierre Michon	105
<i>Laurent Demanze</i>	

L'étable et l'humus. La ruralité dans l'œuvre de Gisèle Bienne	117
<i>Noël Cordonier</i>	

Angoisses et espoirs contemporains

Transformation, transmission, affranchissement : les nouvelles pratiques agricoles à travers la bande dessinée (Davodeau, Lemardelé, de Francqueville)	135
<i>Rachel Bouvet, Stéphanie Posthumus, Gabriel Tremblay-Gaudette</i>	

Entre nature et culture : la représentation littéraire des monocultures en Afrique subsaharienne	175
<i>Sara Buekens</i>	

« On ne naît plus paysan, on le devient. » Sur quelques récits néoruraux français contemporains.....	189
<i>Fabien Gris</i>	
Peurs dans la cambrousse	203
<i>Claire Jaquier</i>	

Voix littéraires

Les premières images.....	223
<i>Pierre Bergounioux</i>	
Fier d'être paysan	227
<i>Blaise Hofmann</i>	
Lieux.....	235
<i>Marie-Hélène Lafon</i>	
Arriver au village	239
<i>Daniel Maggetti</i>	
Climatique.....	247
<i>Jérôme Meizoz</i>	
Le prospectus.....	251
<i>Emmanuelle Salasc</i>	

Recensions

Pierre de Lancre, <i>Tableau de l'inconstance des mauvais anges et démons</i> , édition de 1613 établie et annotée par Jean Céard, Droz.....	257
<i>Nicole Jacques-Lefèvre</i>	
Nicole Jacques-Lefèvre, <i>Démonologie littéraire et autres sorcelleries : rationalité et imagination, 1436-1862</i> , Hermann	259
<i>Olivier Chartier</i>	
Olivier Penot-Lacassagne, <i>Antonin Artaud, l'incandescent perpétuel</i> , CNRS Éditions	269
<i>Jeanyves Guérin</i>	

Nicole Jacques-Lefèvre,
Démonologie littéraire et autres sorcelleries :
rationalité et imagination, 1436-1862,
H

DANS SON INTRODUCTION, NICOLE Jacques-Lefèvre expose son projet d'étude : mettre en évidence la figure de la sorcellerie démoniaque issue d'une longue tradition littéraire, religieuse et juridique. Elle entreprend ainsi d'analyser la constitution d'un genre qui révèle non seulement les angoisses d'une société, mais aussi la volonté d'imposer les prééminences d'une vision unique du monde et, ainsi, de recenser les diverses figures « diaboliques » et l'incarnation de l'être humain en quête de savoir.

L'auteure présente la méthodologie du travail et les champs disciplinaires auxquels elle s'attache, notamment les origines des mythes fondateurs et leur évolution : le *Formicarius* de Jean Nider (xv^e siècle), traité pédagogique qui dresse l'état d'un monde complexe sociologiquement et relate – avec prudence – les divers témoignages sur les rites de sorcellerie. Ce texte inspire le *Malleus Maleficarum* de Sprenger et Institoris, dont la finalité, plus sévère, vise surtout au combat contre la sorcellerie : la

sorcière, créature de Satan, vouée à des pratiques infâmes, est affrontée à l'inquisiteur dans un combat intellectuel et juridique qui aboutit au supplice expiatoire. L'auteur observe que l'image perdure dans les siècles suivants quand le « héros » devient le médecin face à un personnage pathologisé de la sorcière avec un discours qui promeut la rationalité, la santé, l'ordre social, occultant toujours la parole de la sorcière, parole niée qui favorise le mythe fantasmé.

L'étude analyse ensuite les métamorphoses du mythe et de son écriture, avec Bodin, Martin Del Rio et, dans leur continuité, surtout Pierre de Lancre (xvii^e siècle) nommé juge au Pays basque pour les procès en sorcellerie. Il publie un premier ouvrage, le *Tableau de l'Inconstance des mauvais anges [...]*, représentation narrative et poétique des pratiques dans la région du Labourd, relate les caractéristiques « étranges/étrangères » liées à la géographie et autres paramètres. Son deuxième ouvrage, *l'Incrédulité et mécréance [...]*, texte plus analytique et argumenté selon les écrits de ses

prédécesseurs, vise à convaincre les incrédules « libertins », confondre les mauvais juges trop laxistes et convertir les personnes accusées de sorcellerie. L'inspiration politique désigne la sorcellerie comme dysfonctionnement des règles de l'économie, du social, elle valorise la monarchie française et son système de justice ; et, singulièrement, ces textes initient une véritable qualité littéraire du genre.

L'ouvrage met en évidence les caractéristiques de l'écriture démonologique qui se diversifie selon les auteurs : ainsi voit-on un éventail discursif entre Nider qui, refusant l'anecdote, compose des dialogues pédagogiques, J. Bodin qui explicite sa volonté d'élucidation, dans les limites du secret, et affirme sa visée polémique, Del Rio qui élabore une synthèse difficile de juriste et philosophe, H. Boguet qui fonde son discours sur l'expérience et une argumentation logique, J. Wier qui oppose la vérité de la science médicale aux critères de la justice et de la théologie et P. de Lancre dont l'écriture séductrice met l'accent sur l'étrange, le nouveau, l'inconstant, dans la perspective de l'esthétique baroque.

Une nouvelle partie est consacrée à la jonction du théorique avec l'imaginaire. L'auteure aborde l'examen des composantes politico-juridiques.

Une construction stéréotypée s'élabore, celle d'un « groupe » particulier de sorciers/ères, communauté qui subvertirait sciemment l'ordre social. Le complot est scellé par un pacte satanique dont la finalité destructrice menace le pays, jusqu'à la guerre civile dans la hantise d'une

action souterraine de l'étranger. Le sabbat, lieu d'initiation, est le réceptacle des anti-valeurs et on passe d'une sorcellerie populaire à une sorcellerie démoniaque institutionnalisée. Dans ce cadre, J. Bodin effectue une lecture politique et philosophique de la sorcellerie : sa philosophie résout l'aporie de l'incompatibilité Dieu/mal en démontrant que Dieu peut donner puissance au démon et que la triangulation Dieu/homme/diable correspond au schéma général de la justice harmonique : Dieu serait donc présent, contre les positions des philosophes antiques, des païens et des esprits forts.

Il interroge l'antagonisme naturel/possible en argumentant que la raison humaine ne peut concevoir l'impossible – qui existe néanmoins : l'action divine est liée à une nature inexplicable – (position contre J. Wier qui recherche des causes intelligibles) et les conceptions théologique et cosmologique se retrouvent en cohérence. Le sorcier/la sorcière n'ont pas de réel pouvoir et ne sont que les médiateurs (instruments) de Satan ; toutefois, ils sont considérés comme responsables juridiquement en raison du pacte sciemment consenti. La sorcellerie constitue alors une double menace : contre la religion – toute religion – conçue comme socle social, et contre l'ordre politique, car elle menace de contaminer même les hautes sphères de l'État. Enfin J. Bodin dénonce les hommes de lettres qui, par la puissance des mots, prennent la défense des malfaisants et qui, grâce au dévoilement, peuvent répandre la contagion de la sorcellerie.

Si l'on s'attache au rapport sorcellerie/droit, on voit que la répression prend des formes variées selon les lieux et relève d'une double représentation du sorcier : théologique et juridique – avec cette ambiguïté qu'il est une personne responsable, jugée non plus en singulier, mais comme relevant d'un collectif et, par ailleurs, exclue du régime ordinaire, échappant ainsi aux règles du droit commun, ce qui justifie l'arbitraire (torture, etc.).

La juridiction concernant la sorcellerie évolue depuis le système médiéval qui s'attachait essentiellement aux préjudices supposés : elle prend en compte désormais la nature mixte – civile et religieuse – du crime ; on passe d'une affaire privée entre individus à une affaire concernant l'individu contre la société et qui se fonde fréquemment sur la délation anonyme ; en l'absence de constat effectif, c'est l'intention qui est jugée. La sorcellerie est assimilée à un crime « excepté » relevant d'une juridiction particulière quant aux témoignages et aux diverses méthodes de coercition, au point d'entraîner des dérives arbitraires de la part des juges, dérives dénoncées par quelques voix de protestation. Le point fondamental réside dans le pacte démoniaque conçu comme un contrat privé de consentement mutuel, engageant une manière de vassalité collective qui l'assimile à une secte ; son caractère de secret le différencie alors du miracle lié au contrat chrétien.

Les démonologues s'opposent sur des points précis : J. Wier dénonce le caractère imaginaire du contrat et sa fausse bilatéralité (rapport asymétrique démon/homme) ainsi que les

égarements de l'imagination – propos récusés par De Lancre et Boguet ainsi que Bodin qui soutient que le diable laisse toute liberté à l'homme. Concernant le dol, tromperie de contrat, J. Wier en déduit l'invalidité de l'accord alors que Bodin y voit de toute façon le signe de la perversité du sorcier. Pour l'argument de jugement altéré par la maladie, l'âge, etc., que défend J. Wier, Bodin estime irrecevable le prétexte d'ignorance. Ainsi les démonologues se fondent-ils sur la notion de libre arbitre du sorcier : les effets supposés sont relégués au second plan au profit de la valeur symbolique des signes magiques, marques de la volonté maléfique du sorcier. Par conséquent, le sorcier prend figure de monstre contre nature, ce qui permet la transgression des règles du droit : cette monstruosité tient au secret dont s'entourent les pratiques, au caractère « énorme » de ses crimes (crimes théologiques, sexuels, contre la société, etc.). Par conséquent, dans la volonté de détruire le mal, toute licence est accordée à l'arbitraire du juge, usant des mêmes dérives que les pratiques sorcières ; dès le début, le sorcier est considéré comme coupable selon un schéma préétabli : incarnant une volonté maléfique, il s'exclut de la rationalité juridique et justifie sa mort.

En relation avec les sciences, trois axes sont étudiés : tout d'abord, l'optique diabolique et le rapport à la lumière. Le démon est classiquement associé aux ténèbres, mais aussi aux illusions d'optique. Les effets de lumière créent des métamorphoses trompeuses en opposition à la lumière divine (naturelle ou sacralisée), les

artifices diaboliques entraînent la confusion des sens jusqu'à troubler la raison et même le corps et provoquer la mélancolie au sens étymologique. Ce point de vue associe Satan, artiste et manipulateur, aux arts comme les tableaux d'anamorphoses et le théâtre. Parallèlement, par l'analogie entre vérité et lumière, le lien entre voir et croire soutient la lutte contre la crédulité populaire des fables et contes divers. Mais, dans les écrits des démonologues, on assiste à l'émergence d'un théâtre textuel : par la vue – et P. de Lancre insiste toujours sur le témoignage direct et personnel, avec un champ sémantique récurrent de la vision – et par l'écoute, cet aspect étant corrélé au voir. Ainsi, le procès s'érige-t-il en spectacle, selon l'esthétique contemporaine, et propose une mise en scène séductrice de la sorcellerie. Plus particulièrement, la figure du loup-garou et ses avatars sont emblématiques de l'art satanique. Le lycanthrope qui suscite l'horreur est toutefois accepté dans certains pays comme l'expression de la schizophrénie inhérente à l'humain. Un débat théologique a lieu quant à la possibilité de transformation homme/loup : le Créateur omnipotent peut autoriser ce phénomène antinaturel, mais on achoppe sur la dualité corps/âme et le problème de l'unité de l'être : le loup-garou serait alors un simulacre de Satan. Le symbolisme du loup conforte le refus de cette transformation ; en effet, les récits offrent des représentations multiples et contradictoires et l'on conclut souvent à une sorte de déguisement d'homme ensauvagé. Au-delà, le loup-garou prend une résonance politique, associé

aux individus ou groupes excommuniés et mis au ban de la société. Cette figure est liée profondément au contexte de la guerre civile dans l'état de rupture religieuse et politique du pays. Image de la violence corruptrice et des pulsions humaines hors des normes sociales, le loup-garou est une manifestation ambivalente et quasi innommable de l'Autre.

Le problème du savoir constitue le point essentiel : le savoir à acquérir des démons est-il réalité ou illusion ? Il s'agit d'un piège de Satan pour l'insatiable curiosité humaine qui est abondamment dénoncée par les démonologues ; ils reconnaissent la science de Satan, lequel choisit pourtant non d'éclairer l'homme, mais de le leurrer. Del Rio centre son analyse sur la curiosité, source de l'hérésie puis de la magie, afin de percer les secrets sacrés. Il oppose les sciences – dont la science religieuse – constituées par des études sérieuses et longues au prétendu savoir instantané obtenu par la magie. On dénonce les mystiques, femmes surtout, qui prétendent rivaliser avec la religion reconnue. Là s'articule une notion capitale : la spécificité féminine, coupable depuis le mythe d'Ève, de curiosité malsaine, associée à l'incapacité intellectuelle et à la facilité à se laisser séduire. Mue par des passions frivoles et non par une ambition intellectuelle, la femme a plus d'inclination à la sorcellerie que l'homme. Loin des cérémonials et des références livresques auxquelles elle n'a pas accès, elle se livre à des pratiques matérielles ignobles et à des manifestations corporelles obscènes. Le domaine féminin concerne essentiellement la

naissance, la mort, la sexualité dans une orientation toujours maléfique. Illusion ou savoir réel ? L'ambiguïté subsiste entre mutisme et aveu que recherchent les juges. Peut-être faut-il voir dans ce personnage de la sorcière un accès à l'absolu, dans l'excès à la fois de la souffrance et de la jouissance.

L'ouvrage s'attache ensuite à l'ensemble des imageries : tout d'abord de la sorcière : le personnage même se caractérise par une expression corporelle exaltée qui interroge religieux et savants. Le démon étant réputé incorporel, il emprunte le corps des sorcières comme véhicule visible ou s'en façonne un par illusion ; les descriptions abondantes en sont aussi caricaturales qu'hétéroclites. Le corps des sorcières au sabbat témoigne de convulsions associées à des paroles étranges et on note à cette époque la condamnation des fêtes populaires trop exaltées ainsi que les prestidigitations de jongleurs et autres illusionnistes, toutes pratiques signes de désordre et d'inconstance assimilées au débridement érotique du sabbat. Le regard du juge face à la sorcière emprisonnée cherche à percer le mystère à travers les manifestations de son corps, recherche quasi sadique des signes jusqu'à la destruction par le bûcher. Au XIX^e siècle, on passe du registre démonologique au registre pathologique, mais le corps sorcier ou le corps hystérique, selon la psychiatrie, se rejoignent dans une même image qui oppose la monstruosité supposée à la norme idéale. Le cas des « possédées » est intéressant par l'observation des juges, exorcistes, médecins (tous masculins) de ce phénomène qui

touche essentiellement les religieuses : leur exhibition violente et parfois obscène, moyen de sortir de la claustration, est non seulement décrite par les juges, mais exprimée et dite par elles-mêmes. Auparavant, au siècle des Lumières, des philosophes, attentifs à ce que dit le corps, avaient pris en compte la psyché affective ou l'expression d'une sorte de génie primitif, mais, de façon récurrente, les écrits sont le signe d'une volonté sociale d'expulser des êtres porteurs d'une altérité menaçante. Les récits contribuent alors à constituer le modèle d'une vie mythique de la sorcière. Le double personnage ressort d'abord des témoignages, mais, surtout, des interrogatoires qui tissent une fiction prise en considération par les époques successives, avec diverses interprétations jusqu'à construire le stéréotype du personnage dans un schéma obligé. On retrouve dans les procès l'accusation d'un individu victime d'un prétendu maléfice (reflet de litiges domestiques courants), mais, rapidement, le procès négligeant les faits recherche surtout le signe de l'appartenance démoniaque : il faut que la sorcière rentre dans la narration préétablie. La vie de la *sorcière-type* se constitue d'une enfance vouée au diable ou d'un envôtement né d'une rencontre fortuite – mais l'adhésion conforte le soupçon de perversité – et aboutit à un pacte. Dans cette existence, le sabbat mêle les rites d'apprentissage et les cérémonies transgressives ; la participation au sabbat peut être le seul chef d'accusation. Les « modèles » de la sorcière sont le reflet en creux des saints : la Vierge est ainsi l'antithèse de la

sorcière. Son mode de vie, l'errance, correspond au statut d'éternel exilé de Satan. Les récits oscillent entre la recherche du vraisemblable et le souci du détail piquant, mais le mythe se construit à travers l'écriture des procès ; on passe de la banalité de conflits à l'idée d'une étrangeté absolue, de la participation à des sectes complotistes, d'êtres doués de pouvoirs fantasmagoriques, livrant le combat du Mal contre le Bien. En face, le juge, « chevalier blanc », se définit comme le défenseur de la foi et de la société. Quand la médecine supplante l'Église et la magistrature pour offrir une autre vision, elle met en cause l'origine et non les faits et, de toute façon, elle agit toujours pour une recherche de pouvoir. Cet archétype de la sorcière crée un modèle littéraire qui, dans l'inversion des rôles, va influencer le réel par la fiction.

L'auteure propose ensuite des individualités qui incarnent de façon personnelle le personnage, à travers les écrits du *Marteau*, des textes de Bodin, Boguet, etc., figures souvent défavorisées physiquement et/ou socialement, habitant des lieux étranges, broyées par la torture et parfois se libérant dans la provocation.

Un tableau des figures de l'imaginaire démonologique fait suite, présentant d'abord les nocturnes sorciers, par la création d'un imaginaire qui mêle terreur et fascination. En effet, les ténèbres sont associées au silence des accusés et le but est de les dissiper, et pour les ignorants qui doivent accéder à la connaissance, et pour les imposteurs qui refusent de voir la réalité démoniaque. J. Wier, convaincu lui aussi de la puissance

de Satan obscurcissant la raison des sorciers, juges, démonologues, propose la lumière scientifique de la médecine, associée au point de vue éclairé du vrai chrétien. L'écriture est alors une lutte pour mettre au jour la vérité et faire éclater la lumière née de l'expérience du juge et de la confrontation avec le sorcier ; mais la mise en images de la sorcellerie qui la donne à voir n'est pas exempte de danger. Cette nuit, pleine de séductions, met en relation sommeil et désir du sabbat : on arrive à la déshumanisation corporelle, le trouble de la conscience et la jouissance de la transgression ; le point nodal est l'humeur noire – la mélancolie – qui affecte les sorciers. Ainsi est-il difficile de vaincre ces obscurités grâce aux lumières religieuses ou scientifiques.

Les feux sorciers participent aussi de cet ensemble de figures : ce sont les feux diaboliques de toute nature auxquels doivent répondre les feux du bûcher. On peut ainsi noter les feux d'enfer, baptême inversé opposé à l'eau lustrale, les feux de sabbat et carnivals, les conséquences supposées comme les incendies, éclairs d'orage. Tout particulièrement la tradition fait grand cas de la cuisine de la sorcière, lieu de concoction de poisons, chaudrons où l'on met à bouillir des enfants – tous symboles de la destruction de la société et de l'univers. La mélancolie sorcière caractérise le corps hanté de vapeurs diaboliques, jeté dans l'ardeur de la possession ou le feu érotique. En contrepoint, le bûcher, symbole des clartés religieuses et savantes a valeur de régénération sociale et, offrant des victimes expiatoires, peut conjurer la colère divine.

Subsiste néanmoins l'idée du « feu de joie » sabbatique, séducteur en même temps que destructeur qui combat la notion de feu purificateur de la justice. Le caractère littéraire des textes démonologiques met en évidence des oppositions nettes. D'un côté J. Wier dénonce comme « labyrinthe des enchantements » la théâtralité des écrits ou procès, fondés sur l'imaginaire, manipulation fallacieuse des juges, inspirés eux-mêmes d'un Satan illusionniste : le public crédule est manipulé et la sorcière est victime à la fois du démon et des juges. Mais, inversement, les démonologues – notamment P. de Lancre – tout en avouant le caractère pénible et obsédant de leur travail – cèdent à la fascination du sujet et proposent au lecteur des tableaux d'une esthétique toute baroque de l'extravagant et de l'inconstant qui perdure dans la littérature et l'opéra. Le moment fort concerne la dramaturgie du sabbat : cette cérémonie imaginaire, présente dans de nombreuses cultures, connaît des invariants, mais aussi des diversités. Les origines remontant au haut Moyen Âge traduisent des influences païennes latines et germaniques et offrent déjà les composantes classiques : chevauchées, orgies, cannibalisme, sexualité débridée et forte composante féminine. Le *xvi*^e siècle voit se différencier certaines approches : Bodin insiste sur l'initiation familiale, admet les transformations et effectue une lecture politique de la sorcellerie, issue de la décadence du pouvoir royal et de l'influence italienne, Boguet insiste sur les aspects chorégraphiques et musicaux, l'ancrage

populaire et oriente son analyse vers une polémique antiprotestante, P. de Lancre s'attache au registre du désir et du plaisir, insistant sur les cérémoniaux et les aspects festifs et sexuels.

On voit donc que ce mythe se construit selon les cultures, idéologies et fantasmes, qu'il est parfois repris par les accusées et qu'il est le ferment de la répression.

Quels échos philosophiques et littéraires de la démonologie ?

Voltaire, très informé dans ce domaine par sa connaissance directe des auteurs impliqués, met la sorcellerie au cœur de son combat contre la superstition et les persécutions de l'Église. Son combat vise d'abord l'Église obscurantiste et manipulatrice dont les pratiques scandaleuses contaminent l'État, concernant aussi les aventures missionnaires et même certains aspects du protestantisme. Pour double cible, il a les croyances populaires absurdes, mais surtout les discours savants des démonologues sur la sorcellerie et, en contrepoint, il affirme sa vision optimiste des progrès de la raison. Sa réflexion philosophique s'exerce sur l'assimilation erronée entre la vérité et le consentement universel, pointant la responsabilité des discours démonologiques. Du côté humain, il multiplie les exemples des tortures et exécutions toutes plus cruelles qu'injustes et, loin de renvoyer les faits au passé, il témoigne de survivances contemporaines. Il insiste donc sur la nécessité de prendre conscience des errements antérieurs, car l'occultation du souvenir entrave les progrès

de la raison et, dénonçant le chaos total de la jurisprudence religieuse et civile, il s'alarme de la survivance de la barbarie. Ainsi, le déplacement des condamnations se fait-il de la sorcellerie traditionnelle vers les nouveautés scientifiques dévoilant les « secrets » naturels (physique, médecine, etc.) ou vers les attitudes philosophiques comme le libertinage ou l'athéisme – tant est forte la volonté de trouver impérativement un « malade » à guérir ou expulser. Voltaire, auteur multiforme, connaît le dangereux pouvoir des fictions et la fascination de l'esprit humain à leur égard et lui-même, parfois nostalgique des formes innocentes des contes, use dans son œuvre de figures magiques et poétiques qui transcendent les imaginaires d'aliénation dans une symbolique libératrice.

Michelet au XIX^e siècle a fait, dans son ouvrage *La Sorcière*, un usage complexe des textes démonologiques par ses références, analyses littéraires, historiques et psychologiques. Il a choisi de s'intéresser essentiellement au personnage féminin et transpose au Moyen Âge des textes plus tardifs. Une caractéristique tient à l'inversion des fonctions de la sorcière ; il reprend la notion de filiation depuis la magie païenne et les hérésies chrétiennes, mais retourne l'analyse de la signification : la sorcière, personnage avide de savoir est signe de décadence chez Del Rio et, au contraire, pionnière de la connaissance pour Michelet. Loin de voir en elle un être débile intellectuellement comme Wier, il en fait une image de la créativité, exerçant parfois un réel pouvoir déconnecté des notions livresques et, par là même,

condamnable. Sur le plan critique, sa lecture des textes démonologiques qui pointe du doigt la semblable féroce sottise des juges religieux et laïques propose une analyse très fine des différences : évolution, chronologie, mise en contexte, art littéraire. Il faut noter l'importance de l'évocation des sabbats : dans l'hétérogénéité des représentations, Michelet opère des choix conformes à sa propre conception et souvent dans le sens d'un adoucissement. Il s'attache en particulier à deux textes : *Le Marteau des sorcières* dont il dramatise et réinterprète certaines anecdotes tout en restituant la présence vivante de l'auteur – et *Le Tableau de l'Inconstance* de De Lancre dont il apprécie la qualité évocatrice du style ; concernant ce texte il se focalise sur certains personnages, réinterprète les faits, la psychologie et en infléchit le statut de l'auteur au profit de son idée personnelle.

Dernier des démonologues sans doute, Michelet a recréé une sorcière, synthèse de toutes les sorcières, et par la force poétique de son écriture, fait émerger ces êtres vivants et souffrants que la littérature démonologique avait écrasés.

La conclusion de Nicole Jacques-Lefèvre s'ouvre sur un rappel des caractéristiques des textes démonologiques : ce sont des tentatives pour démêler le réel de l'imaginaire, restaurer l'ordre du monde tout en signifiant bien l'angoisse permanente devant un secret impossible à éclaircir. Malebranche dans *la Recherche de la vérité* signale la responsabilité des savants démonologues, forts de leur pouvoir judiciaire et du prestige de

la science, dans la production de la croyance. Il analyse les forces d'auto et hétéro suggestion de l'imagination associée au plaisir de la fiction et dit la contagion collective des superstitions élargies des cercles privés à la collectivité. D'autres ouvrages du XVII^e au XVIII^e siècle dénigrent généralement les méfaits et pratiques populaires, sans y voir les valeurs symboliques que nous y trouvons aujourd'hui, et renvoient les sorciers à un statut de dément suscitant soit le mépris, soit l'horreur.

Le diable artiste est celui qui joue avec les signes et le langage et, en travestissant par la mimésis la loi religieuse ou laïque, dénonce ces lois comme fictions et masques de la tyrannie. Le sabbat est le lieu de tous les détournements où le diable règne sur le mensonge, le simulacre et l'instabilité ; la tradition de littérature fantastique au XIX^e siècle reprend ces effets de double et d'inconstance. L'Art, enfin, théâtre ou peinture en

particulier, à l'interface du réel et du fictionnel, offre une jouissance illicite, opposée au naturel, et comble le désir humain par ses leurres.

À la suite de son *Histoire de la sorcellerie démoniaque* (Honoré Champion, 2020). Nicole Jacques-Lefèvre signe ici de nouveau un ouvrage remarquable, érudit et surtout intelligible : il apporte des clefs de lecture précieuses pour appréhender des auteurs et des textes singuliers, et ce, grâce à une très vaste connaissance du sujet. On ne peut ainsi que saluer la mise en perspective de ces problématiques protéiformes que sont la démonologie et l'image de la sorcière, problématiques trop souvent simplifiées, rarement envisagées et comprises avec autant de perspicacité.

Olivier Chartier
Professeur de philosophie
(Lycée / GPGE Alexandre Dumas,
Saint-Cloud)

La *REVUE DES SCIENCES HUMAINES*

a publié

les cahiers spéciaux et numéros thématiques suivants

- 153 : Aspects du Décadentisme
européen.
Fictions du XVIII^e siècle
- 154 : La Représentation
- 155 : L'Utopier
- 156 : Hugo
- 157 : La Peinture et son discours.
Le roman : thèmes, obsessions,
structures
- 158 : Problèmes de la Traduction.
Aspects de l'humanisme jésuite au
début du siècle
- 159 : Le Cinéma en savoir...
- 160 : Naturalisme
- 161 : Rousseau
- 162 : Le Mélodrame
- 163 : Rhétorique du proverbe
- 164 : Matisse, Max Ernst, Albert Ayme.
Furetière, Flaubert, Hugo, Vallès.
Parler Argot
- 165 : Le Social, l'imaginaire, le théorique
ou la scène de l'idéologie
- 166 : Mythe de l'origine des langues
- 167 : Théâtralité hors du théâtre
- 168 : Écriture, féminité, féminisme
- 169 : Giono
- 170-171 : Joris-Karl Huysmans
- 172 : L'Histoire en question
- 173 : Neuf études québécoises
- 174 : La Littérature dans l'école.
L'école dans la littérature
- 175 : Honoré de Balzac
- 176 : Enjeux de l'occultisme
- 177 : L'Effet de lecture
- 178 : Jules Laforgue
- 179 : La Lettre, la figure, le rébus dans la
poétique de la Renaissance
- 180 : Récrire - Traduire
- 181 : Gustave Flaubert
- 182 : Lumières, philosophie impure ?
- 183 : Moyen Âge flamboyant :
XIV^e-XV^e siècles
- 184 : André Breton
- 185 : La Littérature dans la philosophie
- 186-187 : La Machine dans l'imaginaire
(1650-1800)
- 188 : Le Monstre
- 189 : Le Texte et ses réceptions
- 190 : Des poissardes au réalisme
socialiste
- 191 : Récits de vie (théoriques
expériences)
- 192 : Récits de vie (écritures)
- 193 : Rimbaud à neuf. Surréalistes
- 194 : Visages du Sommeil
- 195 : Lettres d'écrivains
- 196 : La Citation
- 197 : Klossowski
- 198 : Médecins et Littérateurs, 1
- 199 : André Gide
- 200 : Le Ballon
- 201 : Sémiotique et discours littéraire
- 202 : Marguerite Duras
- 203 : Alfred Jarry
- 204 : Écrivains dans la guerre
- 205 : Musique et Littérature
- 206 : Georges Bataille
- 207 : Georges Bernanos
- 208 : Médecins et Littérateurs, 2
- 209 : Écrire le paysage
- 210 : Photolittérature
- 211 : Rêver en France au XVII^e siècle
- 212 : Restif de la Bretonne
- 213 : Penser la communauté
- 214 : Immobiliers à grands pas.
Écriture et voyage
- 215 : L'Œuvre-texte

- 216 : Blaise Cendrars
217 : Nathalie Sarraute
218 : La Tour
219 : L'Écrivain chez son éditeur
220 : Claude Simon
221 : Narrer. L'art et la manière
222 : Récits d'enfance
223 : Sur quatre poèmes de Paul Celan.
Une lecture à plusieurs
224 : Le Biographique
225 : L'enfance de la lecture
226 : George Sand
227 : Primitivismes
228 : Ponge à l'étude
229 : Adorno
230 : Jean Lorrain : vices en écriture
231 : Mémoire(s) de l'Europe. Enjeux
philosophiques et politiques
232 : Michel Tournier
233 : Cocteau
234 : Les Arts du Diable
235 : Imaginer Maupassant
236 : Le Livre total
237 : André Breton
238 : Auteur, autorité
239 : Witold Gombrowicz
240 : Le Conflit d'interprétations
241 : Joë Bousquet
242 : Villiers de L'Isle-Adam
243 : Faire Visage
244 : Pascal, l'exercice de l'esprit
245 : Homo Viator
246 : Claude Louis-Combet
247 : Chateaubriand inconnu
248 : La Nuit
249 : Louis-René des Forêts
250 : Pierre Jean Jouve
251 : Hagiographie
252 : Usages de l'oubli, 1
253 : Maurice Blanchot
254 : Morale et fiction aux XVII^e et
XVIII^e siècles
255 : Jaccottet en filigrane
256 : Usages de l'oubli, 2
257 : « Qui n'a désiré les anges ? ». Barrès au présent
258 : Le Désert l'espace et l'esprit
(Moyen Âge-XX^e siècle)
259 : Les frères Goncourt
260 : Pascal Quignard
261 : Petits coins.
Lieux de mémoire
262 : Lire Dalí
263 : Paradoxes du biographique
264 : Des fleurs pour vous
265 : Faut lire Follain
266/267 : Le livre imaginaire
268 : Sur Barthes
269 : Martyrs et martyrologes
270 : Mérimée, écrivain
271 : Libertin, mon ami...
272 : Paul Morand
273 : Marges du Dialogue
274 : Fargue.. variations
275 : L'Évanouissement
276 : La poésie en procès
277 : Panorama Gautier
278 : Le reste, la relique
279 : Mémoires de Paul Claudel
280 : Le Vrai et le Vraisemblable
rhétorique et poétique
281 : L'Imaginaire de l'électricité
282 : Le haïku vu d'ici
283 : La Valeur
284 : Lieux dits
285 : Forces de Verlaine
286 : Poésie, esthétique, éthique
287 : La dernière oeuvre
288 : Les espaces de la voix
289 : Le nu en toutes lettres
290 : Les Vies parallèles d'Alexandre
Dumas
291 : Marivaux, moderne et libertin
292 : Affinités électives
293 : Marie NDiaye
294 : Lectures du panorama
295 : Préfaces et manifestes du
XIX^e siècle
296 : Bestiaire des Lumières
297 : Gérard Macé
298 : Réinventer le roman dans les
années vingt
299 : Le roman parle du monde

- 300 : Littérature et architecture.
Lieux et objets d'une rencontre
- 301 : Transmission et filiations
- 302 : Ego Hugo
- 303 : Le génie créateur à l'aube de la
modernité (1750-1850)
- 304 : Le dire du peu
- 305 : Aragon. Une écriture au carrefour
- 306 : L'écrivain critique
- 307 : Apollinaire en archipel
- 308 : Autour des écrits
autobiographiques de Sartre
- 309 : Entours d'Édouard Glissant
- 310 : Photographie et littérature.
Frictions de réel
- 311 : Les Mondes d'un écrivain-
voyageur : Pierre Loti (1850-1923)
- 312 : Nouvelles sans récit. Une crise de
la narration dans la fiction brève
(1900-1939)
- 313 : Énigmes d'*Une saison en enfer*
- 314 : Résonance : l'accord du poème
- 315 : Poisons
- 316 : Politiques de Ponge
- 317 : Robert Pinget. Inédits
- 318 : L'écrivain et son peintre
- 319 : Espaces phototextuels
- 320 : La France des solidarités
(mai 1968-mai 1981)
- 321 : Le savoir historique de la littérature
contemporaine
- 322 : Antoine Volodine et la
constellation « post-exotique »
- 323 : Balzac et l'*homme social*
- 324 : Les savoirs littéraires
- 325 : Yves Ravey. Une écriture de
l'exigence
- 326 : Écrits de guerre : laboratoires
esthétiques
- 327 : Poétique du nom propre
- 328 : Zoopoétique
- 329 : Orphée dissipé. Poésie et musique
aux 20^e et 21^e siècles
- 330 : Nouveaux savoirs francophones
- 331 : La Littérature au risque des médias
- 332 : Michel Deguy
- 333 : Ce qui parle en moi
- 334 : Les formes de l'enquêteur
- 335 : Carnets, journaux
- 336 : Les espaces des avant-gardes
- 337 : Échanges littéraires européens
- 338 : La Signature en partage.
Être écrivain-traducteur
aux 20^e et 21^e siècles
- 339 : Jean-Louis Giovannoni.
Les gestes des mots
- 340 : Contre Mallarmé
- 341 : Transhumanisme
et Fictions posthumanistes
- 342 : Les réécritures de Shakespeare aux
XX^e et XXI^e siècles
- 343 : Aragon polémiste
- 344 : Michel Chaillou à l'écoute de
l'obscur
- 345 : Le quotidien au Japon et en
Occident
- 346 : La poésie en transit :
France – Brésil
- 347 : Refaire monde
- 348 : Romans et chansons

La *Revue des Sciences Humaines* publiera,
parmi ses prochains numéros, des ensembles d'articles
sur les sujets suivants :

Repenser la traduction

Écrivains polémistes

Identités numériques

Bon de commande
à adresser à
Presses universitaires du Septentrion – Revue des Sciences Humaines

Université de Lille
Rue du Barreau BP 30199 – 59654 Villeneuve d’Ascq Cedex
e-mail : commandes-RSH@septentrion.com

Je désire recevoir . . . exemplaire(s) de l’ouvrage suivant :
au prix de 29 €, frais de port en sus

ABONNEMENT : 1 an France 89 € – Étranger 95 € (frais de port inclus)
VENTE AU NUMÉRO : France 29 € – Étranger 32 € (frais de port en sus)

Je vous règle ci-joint par :

- chèque à l’ordre des *Presses universitaires du Septentrion*
- virement (nous demander les informations *via* l’adresse mail ci-dessus)

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

.....

Date

Signature



ABONNEMENT

L'abonnement part du 1^{er} janvier de chaque année.

Prix de l'abonnement, frais de port inclus

1 an France : 89 € TTC

Étranger : 95 €

VENTE AU NUMÉRO

Frais de port en sus

France : 29 € TTC

Étranger : 32 €

ABONNEMENT ET VENTE AU NUMÉRO

Presses universitaires du Septentrion – Revue des Sciences Humaines

Université de Lille

Rue du Barreau BP 30199

59654 Villeneuve d'Ascq Cedex

email : commandes-RSH@septentrion.com

RECENSIONS

Les ouvrages adressés pour compte rendu doivent être envoyés à

Frédéric Gendre

Université de Lille

BP 60149 – Rue du Barreau

59653 Villeneuve d'Ascq Cedex

Ouvrage réalisé avec

la chaîne d'édition XML-TEI Métopes

Méthodes et outils pour l'édition structurée

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2023

Commission Paritaire 221 E

ISSN : 0035-2195

ISBN : 978-2-7574-3863-3 / Imprimé en France

2 184^e volume édité par

les Presses universitaires du Septentrion

59654 Villeneuve d'Ascq – France

Écrire la ruralité. Penser les usages de la terre

sybiane COYAULT, claire JAQUIER Introduction

PRODROMES DE LA CONSCIENCE ÉCOLOGIQUE

thibaud MARTINETTI Agriculture et environnement :

l'utopie rurale de l'expédition de Kourou en Guyane française (1762-1764)

pascale AURAIX-JONCHIÈRE George Sand et la merveilleosité de la nature.

Linéaments d'une éco-poétique

jean-yves LAURICHESSE De Colline à Regain : le lieu rural en tension chez Giono

LE BASCULEMENT DE LA CIVILISATION RURALE

dominique VAUGEUIS Économie et écologie : l'oïkos de Jean-Loup Trassard

laura LABORIE La nature dans L'Amour des trois sœurs Piaie de Richard Millet

laurent DEMANZE « Une enclave de merveilleux ou de sauvagerie ».

Portrait de la maison des Cards dans l'œuvre de Pierre Michon

noël CORDONIER L'étable et l'humus. La ruralité dans l'œuvre de Gisèle Bienne

ANGOISSES ET ESPOIRS CONTEMPORAINS

rachel BOUVET, stéphanie POSTHUMUS, gabriel TREMBLAY-GAUDETTE

Transformation, transmission, affranchissement : les nouvelles pratiques agricoles à travers la bande dessinée (Davodeau, Lemardelé, de Francqueville)

sara BUEKENS Entre nature et culture :

la représentation littéraire des monocultures en Afrique subsaharienne

fabien GRIS « On ne naît plus paysan, on le devient. »

Sur quelques récits néoruraux français contemporains

claire JAQUIER Peurs dans la cambrousse

VOIX LITTÉRAIRES

pierre BERGOUNIOUX Les premières images...

blaise HOFMANN Fier d'être paysan

marie-hélène LAFON Lieux

daniel MAGGETTI Arriver au village

jérôme MEIZOZ Climatique

emmanuelle SALASC Le prospectus